

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.359

21 décembre 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>REPUBLIQUE FEDERATIVE TCHEQUE ET SLOVAQUE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [], 2.6.1 [X], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH, sinon position du tarif douanier national): Brûleurs à gaz pour fours industriels
5. Intitulé: CSN 06 4310 Brûleurs à gaz pour fours industriels. Spécification relatives à la puissance calorifique nominale (disponible en tchèque, 5 pages).
6. Teneur: La norme définit les spécifications relatives à la puissance calorifique nominale des brûleurs à gaz d'une puissance de 0,40 kW à 10 000 kW.
7. Objectif et justification: Sécurité
8. Documents pertinents: -
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er juillet 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 31 décembre 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: